



## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 9 JUIN 2022

**Titulaires présents :** MM BAILLEUL. BOIRIN. FISCHER. LAVEVRE. PAQUET. PERDERISET. STOERCKEL. MAIRE. APERT. TASSIN. COLSON. DEQUESNE. MALGRAS. PELLICIOLI

**Titulaires excusés :** MME COLLINET. MM BAVARD. TAILLANDIER (pouvoir à M. PAQUET). DONICHAK. JACQUOT (pouvoir à M. APERT)

**Titulaire absente :** MME COLLET

**Suppléants excusés :** MM POMI. LE GOUZ DE SAINT SEINE



Mme Emmanuelle JACQUIER, Responsable des opérations chez CITEO, a réalisé une intervention sur la mise en place des futures extensions de consignes de tri.

### APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 10 MARS 2022

Aucune remarque n'étant formulée, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

### COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Après avoir étudié le compte administratif 2022 en dépenses et en recettes, les résultats sont les suivants :

#### FONCTIONNEMENT

- Dépenses : 4 534 334.23 €  
- Recettes : 4 737 560.52 €  
- Excédent : **203 226.29 €**

#### INVESTISSEMENT

- Dépenses : 1 018 171.79 €  
- Recettes : 1 848 754.29 €  
- Excédent : **830 582.50 €**

**Soit un excédent global de 1 033 808.79 €**

Le Compte Administratif est adopté à l'unanimité.

### COMPTE DE GESTION 2021

Les écritures du Compte de Gestion étant identiques à celles du Compte Administratif, il est adopté à l'unanimité.

## **AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2021**

Il est procédé à l'affectation du résultat de fonctionnement 2021 d'un montant de 203 226.29 €

## **DELIBERATION POUR LA CREATION ET LA SUPPRESSION DE POSTES**

Suite à une réorganisation du service « déchèteries » et afin de pérenniser des emplois contractuels, il est décidé, à l'unanimité :

- de créer 3 postes d'adjoints techniques permanents à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022 (1 de 20.50 h – 1 de 24 h et un de 31 heures hebdomadaires)
- de supprimer le poste contractuel de 14 h 00 hebdomadaires créé par délibération en date du 18/10/2016
- de supprimer le poste contractuel de 10.25 h hebdomadaires créé par délibération en date du 22/06/2015

## **CREATION DE POSTES D'ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE**

Suite à l'accroissement de la fréquentation des déchèteries et à la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif, le comité syndical, à l'unanimité, décide de créer :

- 1 emploi non permanent à temps non complet à raison de 24 h 00 hebdomadaires pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 31 décembre 2022.
- 5 emplois non permanents à temps complet pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 31 décembre 2022.

Les agents seront rémunérés sur la base de l'IB 382 – IM 352.

## **VENTE DU COMPRESSEUR**

Il a été décidé de vendre le compresseur qui était vétuste et qui a été remplacé, au prix de 997.00 € à M. David CAYRE demeurant à Saint Bonnet de Rochefort.

## **DECISION MODIFICATIVE N° 1/2022**

Du fait de la vente du compresseur, il est nécessaire de prendre la DM suivante :

RI : 024 - 7212 : 2 500 €

## **VENTE DE BENNES REFORMEES**

Il est décidé de proposer à la vente les bennes réformées qui se trouvent sur le site du SMOM au prix de 800.00 € la benne.

## **INFORMATIONS DIVERSES**

M. PAQUET informe le comité que suite à l'ouverture des plis pour l'achat d'une BOM, les délais de livraison s'avèrent très longs et les coûts annoncés pour les prochains mois seront en forte hausse. Le syndicat achète en général une BOM par an. Il a donc été décidé d'en commander 2 simultanément.

La vidéo surveillance va être installée sur les déchèteries de Mirebeau-sur-Bèze et Savigny-le-Sec.

- Appel à projets GRDF relatif à la valorisation des bio-déchets par voie de méthanisation : un dossier a été déposé par le SMOM.

- Francis PERDERISET remercie le SMOM pour la mise à disposition d'une benne suite à l'incendie d'une maison à Saulx-le-Duc.

- M. PELLICOLI souhaite un renforcement de la communication relative au prêt des porte-sacs destinés au tri sélectif lors des manifestations associatives ou communales.

- Un site de compostage en établissement sera mis en place à la rentrée à proximité de la cantine scolaire de SPOY, en partenariat avec la municipalité

- Benne mobilier en place à la déchèterie de Belleneuve.